# Conditions Générales de Vente
# aux consommateurs non professionnels
# TAP France / TAP SHOP

*En vigueur au 1er janvier 2026*

**Article 1 – Champ d'application**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CVG » régissent, sans restriction ni réserve, l'ensemble des ventes de produits (ci-après les « Produits ») réalisées sur le site www.tap-shop.fr (ci après le « Site ») entre :

- **TAP FRANCE** , au capital de 1.000.000 euros, dont le siège social est situé sis 91, avenue de Sainte-Apolline à PLAISIR (78370) , et immatriculée au RCS de Versailles sous le n°439 494 097,
  Adresse e-mail : contact@tap-shop.fr
  Téléphone 01 30 56 63 88
  (ci-après « le Vendeur »)
- **et toute personne physique ayant la qualité de consommateur ou de non-professionnel** au sens du Code de la consommation (ci-après le « Client »),

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux ventes conclues avec des consommateurs ou des non-professionnels au sens du Code de la consommation. Elles ne s'appliquent pas aux Clients professionnels, lesquels demeurent soumis aux CGV qui leur sont spécifiquement destinées.

Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site et prévalent sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

**Article 2. Acceptation des CGV**

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV avant la validation de sa commande.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation pleine et entière des CGV en vigueur au jour de la commande.

Le Vendeur se réserve le droit de les modifier à tout moment.

Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande, telles qu'acceptées par le Client.

**Article 3. Produits**

**3.1. Description des Produits**

Les Produits proposés à la vente sont décrits de manière précise sur le Site (caractéristiques, dimensions, usages recommandés, normes et certifications lorsqu'elles sont applicables).

Le Vendeur apporte le plus grand soin à la mise en ligne des informations et fiches descriptives des Produits. Les photographies et illustrations n'ont toutefois qu'une valeur indicative ; elles ne sauraient constituer un document contractuel et n'engagent pas la responsabilité du Vendeur au-delà de la conformité du Produit livré aux spécifications essentielles indiquées dans la fiche Produit.

**3.2. Produits disponibles à la location**

Certains Produits peuvent être présentés comme disponibles à la location. La location ne peut pas être conclue en ligne : elle fait l'objet d'un devis individualisé et est régie par des conditions générales de location distinctes, communiquées au Client par le service compétent.

Les présentes CGV ne s'appliquent pas aux contrats de location.

**Article 4. Prix, codes promotionnels et tarifs personnalisés**

Les prix des Produits sont indiqués sur le Site en euros, toutes taxes comprises (TTC), hors frais de livraison, ceux-ci étant précisés au Client avant la validation de la commande.

Les prix peuvent varier en fonction du profil connecté et ne sont garantis qu'au moment de la validation du panier

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, les Produits sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande par le Client.

Des offres promotionnelles, remises ou codes promotionnels peuvent être proposés ponctuellement. Leur applicabilité et leur durée de validité sont précisées sur le Site ou dans la communication adressée au Client. Les codes promotionnels ne sont pas cumulables entre eux, sauf indication contraire.

Le Vendeur est libre de mettre en place, pour certains Clients ou catégories de Clients, des conditions tarifaires spécifiques, sans que cela ouvre un droit à bénéficier des mêmes conditions pour les autres Clients.

**Article 5. Commandes**

**5.1. Création de Compte**

Pour passer commande, le Client peut créer un compte personnel sur le Site ou commander en tant qu'« invité » lorsque cette option est proposée. Lors de la création du compte, le Client fournit des informations exactes et s'engage à les tenir à jour.

**5.2. Processus de commande**

Le Client sélectionne les Produits qu'il souhaite acheter et les ajoute à son panier virtuel. Il peut consulter le récapitulatif de sa commande, vérifier le détail et le prix total, corriger d'éventuelles erreurs avant de la valider définitivement.

La commande est considérée comme définitive après :

— validation du panier,

— acceptation des présentes CGV,

— confirmation du mode de livraison,

— et validation du paiement.

**5.3. Confirmation de commande**

Une fois la commande validée et le paiement accepté, le Client reçoit un e-mail de confirmation récapitulant les caractéristiques essentielles des Produits commandés, le prix total, les frais de livraison, ainsi que le délai estimatif de livraison.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute commande anormale (notamment en cas de quantités inhabituelles, d'adresse incohérente, de suspicion de fraude) ou passée de mauvaise foi.

**Article 6. Disponibilité des Produits**

Les offres de Produits et prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site, dans la limite des stocks disponibles.

Les informations relatives à la disponibilité des Produits sont mises à jour régulièrement. Toutefois, en raison des contraintes techniques de synchronisation avec l'outil de gestion des stocks, une erreur ponctuelle peut survenir.

En cas d'indisponibilité d'un Produit après validation de la commande, le Vendeur en informera le Client dans les meilleurs délais et proposera, au choix du Client :

— le remboursement intégral des sommes versées pour le Produit indisponible,

— ou, si cela est possible, un délai de livraison supplémentaire,

— ou un Produit équivalent (en caractéristiques et en prix), sous réserve de l'accord exprès du Client.

Lorsque le Produit est indiqué comme « sur demande » ou « disponible sous [x] à [y] jours ouvrés », ce délai est donné à titre indicatif. Il n'a pas de caractère contractuel ferme, sans exclure pour autant les droits du Client en cas de retard excessif au sens du Code de la consommation.

**Article 7. Paiement – refus - sécurité**

**7.1. Paiement**

Le prix est payable comptant au jour de la commande, par les moyens de paiement proposés sur le Site.

Le paiement est effectué en ligne via une plateforme sécurisée (notamment MOLLIE) pouvant proposer plusieurs moyens de règlement, tels que :

— carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express, etc.),

— portefeuilles électroniques (par ex. Apple Pay, Google Pay, PayPal),

— virement ou prélèvement SEPA,

— ou tout autre moyen indiqué sur le Site.

Pour certains montants et sous réserve d'acceptation par le partenaire financier concerné (par ex. ALMA), un paiement fractionné (notamment en trois fois) peut être proposé. Les conditions spécifiques (montant minimal, frais éventuels, calendrier des échéances) sont portées à la connaissance du Client avant validation de la commande, et l'utilisation de ce service implique l'acceptation des conditions générales du partenaire.

Les données de paiement sont traitées exclusivement par les prestataires de paiement agréés. Le Vendeur n'a pas accès aux données bancaires complètes du Client et ne les conserve pas.

La commande n'est considérée comme acceptée par le Vendeur qu'après encaissement effectif des sommes dues.

**7.2. Paiement et Livraison partielle**

En cas de paiement unique par carte bancaire, le compte du Client est débité dès la passation de la Commande sur le Site.

En cas de Livraison partielle, le montant total de la Commande est débité au plus tôt lors de l'expédition du premier colis.

**7.3. Refus de paiement - sécurité**

Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute commande en cas de problème de paiement, d'adresse incohérente ou de suspicion de fraude.

Si la banque refuse de débiter une carte ou autre moyen de paiement, le Client devra contacter le Service Client du Vendeur afin de procéder au règlement par tout autre moyen de paiement accepté par le Vendeur.

En cas d'impossibilité de mettre en œuvre le paiement avant l'expédition des Produits (opposition, refus bancaire, incident technique ou autre), la Commande est annulée et la vente automatiquement résolue, sans indemnité.

**Article 8. Livraison**

**8.1. Zones de livraison**

Les Produits proposés sur le Site sont livrables uniquement en France métropolitaine (hors Corse).

Les commandes indiquant une adresse de livraison en dehors de cette zone ne peuvent pas être validées.

Pour toute demande de livraison en Corse ou à l'international, le Client est invité à contacter TAP SHOP par e-mail (contact@tap-shop.fr) ou par téléphone (01 30 56 63 88), afin d'obtenir un devis personnalisé.

**8.2. Modalités et frais de livraison**

Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande.

Les modes de livraison disponibles sont indiqués au Client lors de la commande.

Les modalités de livraison (transporteur, livraison à domicile, livraison en point relais, etc.) sont précisées au moment du choix du mode de transport.

Les frais de livraison sont déterminés en fonction :

— de la zone desservie,

— du mode de livraison choisi,

— et de la nature des Produits commandés, selon qu'il s'agisse de Produits gérés (en stock) ou de Produits non gérés / expédiés directement par le fournisseur (« drop shipping »).

Ces informations sont précisées au Client avant la validation de la commande.

**8.3. Délais de livraison**

Le délai estimatif de livraison est indiqué au Client avant la validation de la commande.

Sauf indication particulière, ces délais sont exprimés en jours ouvrés.

En cas de retard significatif, le Client pourra appliquer les recours prévus par le Code de la consommation (mise en demeure de livrer dans un délai supplémentaire raisonnable, puis possibilité de résolution du contrat en cas de non-respect).

**8.4. Réception**

À la réception du colis, il appartient au Client :

— de vérifier l'état du colis et des Produits,

— d'émettre, le cas échéant, toutes réserves utiles sur le bordereau du transporteur (colis endommagé, ouvert, produits manquants…).

En cas de dommage apparent, le Client est invité à refuser le colis ou à formuler des réserves précises, puis à informer le Vendeur dans les meilleurs délais, afin de permettre la mise en œuvre des garanties ou assurances appropriées.

**Article 9. Transfert de propriété et des risques**

Le transfert de propriété des Produits intervient au complet paiement du prix par le Client.

Le transfert des risques intervient à la livraison des Produits au Client ou à un tiers désigné par lui.

**Article 10. Droit de rétractation**

**10.1. Principe**

Le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception des Produits pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus par la loi (notamment les frais de retour).

Lorsque la commande porte sur plusieurs Produits livrés séparément, le délai court à compter de la réception du dernier Produit.

**10.2. Modalités d'exercice**

Pour exercer son droit de rétractation, le Client informe le Vendeur de sa décision avant l'expiration du délai précité, par :

— l'envoi du formulaire type de rétractation figurant en Annexe, dûment complété,

— ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter (par mail ou courrier).

Le Vendeur en accuse réception sans délai.

**10.3. Retour des Produits**

Le Client renvoie les Produits au Vendeur, à l'adresse indiquée, dans un délai maximum de 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

Les Produits doivent être retournés complets, en parfait état, dans leur emballage d'origine si possible. La responsabilité du Client peut être engagée en cas de dépréciation des Produits résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement des Produits.

Sauf indication contraire, les frais de retour sont à la charge du Client.

**10.4. Remboursement**

Le Vendeur rembourse le Client de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison initiaux (au tarif standard), au plus tard 14 jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision de se rétracter.

Le Vendeur peut différer le remboursement jusqu'à récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve d'expédition des Produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement est effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui initialement utilisé par le Client, sauf accord contraire.

**10.5. Exceptions**

Le droit de rétractation ne s'applique pas dans les cas prévus par l'article L221-28 du Code de la consommation, notamment :

— fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés ;

— fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;

— fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

— etc.

Lorsque l'un de ces cas s'applique, l'information est fournie au Client avant la conclusion du contrat.

**Article 11. Garantie légale de conformité**

**11.1. Garantie légale de conformité**

Le Vendeur est tenu des défauts de conformité des Produits dans les conditions des articles L217-3 et suivants du Code de la consommation.

Le Client :

— bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour agir ;

— peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit (sauf si l'option choisie entraîne un coût manifestement disproportionné pour le Vendeur) ;

— est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité au moment de la délivrance du Produit lorsque celui-ci apparaît dans les 24 mois suivant la délivrance (12 mois pour les biens d'occasion).

**11.2. Garantie des vices cachés**

Le Vendeur reste également tenu de la garantie des vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

**11.3. Garanties commerciales**

Certains Produits peuvent bénéficier d'une garantie commerciale spécifique. Dans ce cas, ses conditions (durée, étendue, exclusions, modalités de mise en œuvre) sont précisées dans la documentation fournie avec le Produit et/ou sur le Site.

**Article 12. Service après-vente – Réclamations**

Pour toute question, réclamation ou demande de mise en œuvre des garanties, le Client peut contacter le service client :

- Par e-mail : contact@tap-shop.fr
- Par téléphone : 01 30 56 63 88 (numéro non surtaxé) disponible du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
- Par courrier : TAP FRANCE, 91, avenue de Sainte-Apolline - 78370 PLAISIR
- Ou via le formulaire de contact du Site.

**Article 13. Avis en ligne**

Le dépôt d'un avis est réservé aux Clients ayant effectivement acheté le Produit concerné sur le Site.

Les avis publiés font l'objet d'une modération visant uniquement à vérifier leur conformité à la loi et aux règles d'usage du service.

Les critères de classement des avis (par exemple : du plus récent au plus ancien) sont indiqués au Client lors de leur consultation.

Aucun avis ne fait l'objet d'une contrepartie financière ou d'un quelconque avantage.

Pour plus d'informations sur les modalités de dépôt, de publication et de modération des avis, le Client est invité à consulter les Conditions Générales d'Utilisation du Site (CGU).

**Article 14. Responsabilité**

Dans le cadre de la vente à distance à des consommateurs, le Vendeur est responsable de plein droit de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, conformément à l'article L221-15 du Code de la consommation.

La responsabilité du Vendeur ne saurait toutefois être engagée en cas :
— de mauvaise utilisation, d'usage non conforme aux recommandations ou d'installation non correcte du Produit,
— de dommage imputable au Client, à un tiers ou à un cas de force majeure.

**Article 15. Données personnelles**

Les données personnelles collectées dans le cadre des commandes passées sur le Site sont traitées conformément à la Politique de protection des données personnelles accessible sur le Site.
Cette politique précise les finalités, les bases légales, les durées de conservation, les destinataires des données ainsi que les droits dont disposent les personnes concernées.
Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales de Vente ne saurait affecter la validité des présentes Conditions Générales de Vente. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes Conditions Générales de Vente.

**Article 16. Médiation – Règlement des litiges**

En cas de litige, le Client est invité à contacter préalablement le service client afin de rechercher une solution amiable.
Le Client est informé qu'il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige. Le médiateur compétent est : Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C), 14, rue Saint Jean – 75017 PARIS – www.cm2c.net.
Le Client peut également utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse : https://ec.europa.eu/consumers/odr.
À défaut d'accord amiable, tout litige relatif à l'exécution des présentes CGV sera porté devant les tribunaux compétents en application du droit commun.

**Article 17. Droit applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

## Annexe 1 — Les garanties légales

En dehors des garanties commerciales que le Vendeur pourrait proposer pour certains Produits, tout Client bénéficie de garanties « légales » pour l'ensemble des Produits, qui sont détaillées ci-dessous, conformément à l'article L. 221-5 du Code de la consommation :
Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.
Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.
La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.
La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.
Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.
Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :
1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.
Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.
Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.
Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation.
Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du Code de la consommation).
Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

## Annexe 2 — Politique de rétractation

**Principe de rétractation**

Le Client dispose par principe du droit de se rétracter en renvoyant ou en restituant le Produit au Vendeur, sans donner de motif sauf pour les Produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation.
Le Client devra prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.
Pour cela, le Produit devra être renvoyé ou restitué au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter, à moins que le Vendeur ne propose de récupérer lui-même le Produit.

**Délai de rétractation**

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour où vous-même, ou un tiers, autre que le transporteur, et désigné par vous, prend physiquement possession du bien.
Dans le cas où le Client aurait commandé plusieurs Produits via une seule Commande donnant lieu à plusieurs Livraisons (ou dans le cas d'une Commande d'un seul Produit livré en plusieurs lots), le délai de rétractation expirera quatorze (14) jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier bien (ou lot).
En cas de Livraison du Produit en plusieurs lots de pièces, le délai de rétractation expirera quatorze (14) jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce.

**Notification du droit de rétractation**

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision de se rétracter au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste : TAP France – ZA Ste Apolline – 91 Avenue Ste Apolline – 78370 PLAISIR ou courrier électronique à l'adresse suivante : contact@tap-shop.fr
Il peut également utiliser le formulaire ci-dessous :

Formulaire de rétractation
À l'attention de : .....
Je vous notifie par la présente ma rétractation au CGV portant sur la vente du Produit ci-dessous :
— Commandé le ..... / délivrée le .....
— Produit : .....
— Adresse du Client : .....
— Date : .....

Pour que le délai de rétractation soit respecté, le Client doit transmettre sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

**Effets de la rétractation**

En cas de rétractation de la part du Client, le Vendeur s'engage à rembourser la totalité des sommes versées, y compris les frais de Livraison, sans retard injustifié, et au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Client de se rétracter (article L. 221-24 du Code de la consommation).

À moins qu'il ne propose de récupérer lui-même les Produits, le Vendeur peut différer le remboursement jusqu'à récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des Produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le Vendeur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client a utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

**Modalités de retour**

Le Client devra en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après communication de sa décision de se rétracter aux présentes CGV, renvoyer le bien au Vendeur à : TAP France – Chemin Ferré – Accès par D155 – ZA « Les Gaudigny » - 78490 BAZOCHES-SUR-GUYONNE.

Ce délai est réputé respecté si le Client renvoie le bien avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

**Frais de retour**

Le Client devra prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.

**État du bien retourné**

Le Produit doit être retourné suivant les consignes du Vendeur et comporter notamment tous les accessoires livrés.

La responsabilité du Client n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce Produit. En d'autres termes, le Client dispose de la possibilité de tester le Produit mais sa responsabilité pourra être engagée s'il procède à des manipulations autres que celles qui sont nécessaires.

**Exclusions du droit de rétractation**

Le droit de rétractation est exclu dans les hypothèses suivantes :

— De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ;

— De fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;

— De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;

— De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;

— De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;

- De fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
- De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;

— De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;

— De fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;

— Conclus lors d'une enchère publique ;

— De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;

— De fourniture d'un contenu numérique sans support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, lorsque :

- Il a donné préalablement son consentement exprès pour que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation ;
- Il a reconnu qu'il perdra son droit de rétractation ; et
- Le professionnel a fourni une confirmation de l'accord du consommateur conformément aux dispositions du deuxième l'alinéa de l'article L. 221-13 du Code de la consommation. (Article L. 221-28 du Code de la consommation)

## Annexe 3 — Politique de livraison

**Zone de Livraison**

Les Produits proposés ne peuvent être livrés que sur le Territoire.

Il est impossible de passer une Commande pour toute adresse de Livraison située en dehors de ce Territoire.

Les Produits sont expédiés à (aux) l'adresse(s) de Livraison que le Client aura indiquée(s) au cours du processus de Commande.

**Délai d'expédition**

Les délais pour préparer une Commande puis établir la facture, avant expédition des Produits en stock sont mentionnés sur le Site. Ces délais s'entendent hors weekends ou jours fériés.

Un message électronique sera automatiquement adressé au Client au moment de l'expédition des Produits, à condition que l'adresse électronique figurant dans le formulaire d'inscription soit correcte.

**Délais & Frais de Livraison**

Au cours du processus de Commande, le Vendeur indique au Client les délais et formules d'expédition possibles pour les Produits achetés. Les coûts d'expédition sont calculés en fonction du mode de Livraison, du poids du colis et de l'adresse de Livraison.

Le montant de ces coûts sera dû par le Client en sus du prix des Produits achetés.

Le détail des délais et frais de Livraison est détaillé sur le Site.

**Modalités de Livraison**

Le colis sera remis au Client contre signature et sur présentation d'une pièce d'identité.

En cas d'absence, un avis de passage sera laissé au Client afin de lui permettre d'aller chercher son colis dans son bureau de poste.

**Problèmes de Livraison**

En cas de manquement du professionnel à son obligation de délivrance, le Client pourra se prévaloir de l'article L. 216-6 du Code de la consommation qui prévoit la possibilité :

— De notifier la suspension du paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que le professionnel s'exécute, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du Code civil ;

— De résoudre le contrat, si après avoir mis en demeure le professionnel d'effectuer la délivrance dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le Vendeur de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le Vendeur ne se soit exécuté entre-temps.

Le Client peut immédiatement résoudre le contrat :

— Lorsque le professionnel refuse de délivrer le Produit ou lorsqu'il est manifeste qu'il ne livrera pas le bien ;

— Lorsque le professionnel n'exécute pas son obligation de délivrance du Produit à la date ou à l'expiration du délai prévu par l'article L. 216-1 du Code de la consommation et que cette date ou ce délai constitue pour le Client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du Client avant la conclusion du contrat.

Lorsque le contrat est résolu dans les conditions susmentionnées, le Vendeur rembourse le Client de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.